



Sophie Besnard, avicultrice
La ferme bio du plateau briard, 6 rue Auguste DUPIN
Mandres-les-Roses (94520)

Principe général :

Ce contrat est conclu entre un amapien et Sophie Besnard, avicultrice à Mandres-les-Roses (94520). En souscrivant à ce contrat, vous préfinancez la distribution d'œufs bio, et manifestez votre solidarité envers une productrice certifiée AB (ECOCERT) en contribuant à faire vivre une exploitation respectueuse de l'environnement.

Vous aidez de ce fait la productrice partenaire à mieux gérer son volume de production et consommez des produits dont vous connaissez la provenance et les méthodes d'élevage.

Les poules pondeuses (de race MARANS) sont élevées dans un poulailler en bois de 42 m², et elles ont accès à un parcours herbeux et arboré. La production d'œufs d'une poule peut varier en fonction des événements climatiques qui peuvent la stresser (le froid en particulier).

La production des œufs respecte toujours le cahier des charges de l'Agriculture Biologique. L'aliment bio des poules pondeuses est issu à 100 % des cultures bio du fabricant UFAB.

Durée du contrat :

Ce contrat cours de **janvier 2018 à juin 2018** soit 6 mois correspondant à 6 distributions.

Volume :

Chaque contrat est conclu pour une quantité d'œufs **multiple de 6**. Le nombre d'œufs distribués chaque mois ne correspond pas systématiquement au nombre souscrit, et peut varier légèrement en fonction du rythme de ponte des poules, mais, en fin de période, le nombre total d'œufs distribués correspondra au nombre d'œufs souscrit.

Prix et modalités de paiement :

Le prix est calculé sur la base de **3€** les 6 œufs, soit au total **18€** pour les 6 distributions prévues. Ce montant est à multiplier par le nombre de boîtes désirées.

Le règlement se fait en un seul versement à la signature du contrat.

Distribution :

La distribution a lieu à l'amap des Douvières le même jour que la distribution des poulets. Les amapiens sont invités à apporter une boîte pour récupérer leurs œufs.

Visite de la ferme :

Une visite de la ferme bio du plateau briard est organisée par l'AMAP des Douvières une fois par an (date et modalités à définir en cours d'année).

CONTRAT À SIGNER ET À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DU CHÈQUE

Entre :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Courriel :

Ci-après dénommé l'amapien

Et :

Nom : **Besnard** Prénom : **Sophie**
Adresse : **6 rue Auguste DUPIN**
Code postal : **94520** Ville : **Mandres-les-Roses.**
Tél : **06 32 39 49 64** Courriel : sophie.besnard@orange.fr.

Ci-après dénommée l'avicultrice

Pour que le contrat soit valide, l'amapien doit être à jour de sa cotisation en tant qu'adhérent(e) de l'association Les Paniers de Longpont.

Engagements de l'avicultrice :

Sophie Besnard s'engage sur une fraîcheur des œufs de 4 semaines à partir du jour de ponte. Comme les œufs sont produits tous les jours, les œufs distribués datent de la veille du jour de la distribution et au maximum de 9 jours plus tôt. La date de ponte est indiquée sur chaque plateau de 30 œufs. La consommation des œufs est donc garantie au minimum pour 3 semaines après la distribution, avec utilisation possible pendant 15 jours en « mi-cuit » (à la coque ou sur le plat), et la 3ème semaine au moins (voire 4ème semaine selon jour de ponte) en omelette, œuf dur ou en pâtisserie.

Engagements de l'amapien :

L'amapien s'engage à respecter les principes de la **Charte des AMAP**, et notamment :

- il reconnaît que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et il accepte d'assumer ces risques.
- il paye à l'avance sa commande d'œufs pour la durée totale de son contrat.
- il vient récupérer ses œufs lors de la livraison à l'AMAP des Douvières.

Modalités de paiement :

L'amapien règle en une fois à la souscription, par chèque libellé à l'ordre de **Sophie Besnard**

| | |
|------------------------------------|--|
| Nombre de boîtes de 6 œufs | |
| Montant total (3€ x nb boîtes x 6) | |
| N° de chèque | |
| Nom de la banque | |

(A titre d'exemple, le nombre de distributions étant au nombre de 6 le montant total du chèque pour une boîte de 6 œufs est de 18€, pour deux boîtes 36€...)

Le contrat est établi en 2 exemplaires. Ces deux exemplaires sont à remettre, signés, avec le chèque aux référents du contrat :

Xavier Michalet 06 70 73 48 22 (xavier.michalet@gmail.com)
Marc Lagache 06 33 09 06 86 (mstagache@free.fr)

Fait à :

Le :

Signature de l'amapien

Signature de la productrice